

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03639 Numéro SIREN : 884 911 116 Nom ou dénomination : NOMADIA Group.
--

Ce dépôt a été enregistré le 29/08/2022 sous le numéro de dépôt 19875

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	du 01/07/2020 au 31/12/2021 (18 mois)		Néant		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	37 699	4 104	33 595		33 595
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	17 350		17 350		17 350
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	1 347	73	1 274		1 274
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	26 781 964		26 781 964		26 781 964
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	6 896		6 896		6 896
TOTAL (I)	26 845 256	4 177	26 841 079		26 841 079
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	493 757		493 757		493 757
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	55 985		55 985		55 985
. Autres	805 358		805 358		805 358
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	682 238		682 238		682 238
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	44 118		44 118		44 118
TOTAL (II)	2 081 457		2 081 457		2 081 457
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	88 415		88 415		88 415
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	29 015 128	4 177	29 010 950		29 010 950

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	du 01/07/2020 au 31/12/2021 (18 mois)	Néant	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 8 804 440)	8 804 440		8 804 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 322 439		3 322 439
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	-730 894		- 730 894
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	86 850		86 850
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	11 482 835		11 482 835
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires	2 707 123		2 707 123
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	4 503 539		4 503 539
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	32 031		32 031
. Associés	6 428 894		6 428 894
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	341 472		341 472
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	172 593		172 593
. Organismes sociaux	131 529		131 529
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	89 871		89 871
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	12 659		12 659
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 107 326		3 107 326
Autres dettes	1 078		1 078
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	17 528 115		17 528 115
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	29 010 950		29 010 950

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/07/2020 au 31/12/2021 (18 mois)		Néant	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	978 304		978 304	978 304	N/S
Chiffres d'affaires Nets	978 304		978 304	978 304	N/S
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			103 491	103 491	N/S
Autres produits			6	6	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			1 081 801	1 081 801	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			524 951	524 951	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés			7 649	7 649	N/S
Salaires et traitements			538 652	538 652	N/S
Charges sociales			245 709	245 709	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			18 160	18 160	N/S
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			7	7	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			1 335 129	1 335 129	N/S
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			-253 328	- 253 328	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations			7 414	7 414	N/S
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			7 414	7 414	N/S
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées			397 945	397 945	N/S
Différences négatives de change			185	185	N/S
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			398 130	398 130	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-390 716	- 390 716	N/S
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			-644 044	- 644 044	N/S

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/07/2020 au 31/12/2021 (18 mois)	Néant	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	86 850		86 850	N/S
Total des charges exceptionnelles (VIII)	86 850		86 850	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-86 850		- 86 850	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 089 215		1 089 215	N/S
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	1 820 109		1 820 109	N/S
RESULTAT NET	-730 894		- 730 894	N/S
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes Légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 29 010 950,23 Euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -730 894,17 Euros, présenté sous forme de liste.

Ce premier exercice a une durée de 18 mois, recouvrant la période du 01/07/2020 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges à répartir sur plusieurs exercices
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Engagements financiers
- Rémunérations des dirigeants
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Concessions Brevets Licences	3 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FAITS MARQUANTS AU COURS DE L'EXERCICE

Créée en juillet 2020, la société anciennement dénommée DNM Holding, a acquis :

- 100% du capital de la société DANEM, éditrice de logiciels spécialiste des applications mobiles professionnelles, pour une valeur totale de 2,9 millions d'euros. Les frais d'acquisition de 0,1 millions d'euros relatifs à cette opération ont été immobilisés et amortis sur 5 ans.
- 100% du capital de la société B&B MARKET, spécialisée dans le secteur d'activité du conseil pour les affaires et autres conseils de gestion, pour une valeur totale de 6,5 millions d'euros. Les frais d'acquisition de 0,1 millions d'euros relatifs à cette opération ont été immobilisés et amortis sur 5 ans.

En 2021, la société a acquis 100% du capital de la société GEOCONCEPT, spécialisée dans le secteur d'activité de l'édition de logiciels applicatifs, pour une valeur de 17 millions d'euros. Les frais d'acquisition de 0,2 millions d'euros relatifs à cette opération ont été immobilisés et amortis sur 5 ans.

Afin de financer ces opérations, la société, au cours de l'exercice, a :

- Réalisé des opérations sur capital pour un montant net de 8,8 millions d'euros
- Émis un emprunt obligataire de 6,5 millions d'euros, dont 4 millions d'euros ont été remboursés en mai 2021
- Réalisé un accroissement de son endettement externe auprès d'établissements financiers pour 5 millions d'euros.

Le 30 septembre 2021, la société a décidé le changement de sa dénomination sociale passant ainsi de DNM Holding à NOMADIA GROUP.

COVID-19

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er juillet 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

Changements de méthode

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres		55 049		55 049	
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles		1 347		1 347	
Immobilisations financières		26 788 860		26 788 860	
TOTAL		26 845 256		26 845 256	

Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles		4 104		4 104
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles		73		73
TOTAL		4 177		4 177

Etat des provisions

PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires		86 850		86 850
Dont majoration exceptionnelles de 30%				
Autres provisions réglementées				
Provisions				
Sur immobilisations				
Sur stocks et en-cours				
Sur clients et comptes rattachés				
Autres dépréciations				
TOTAL				86 850

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 896		6 896
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	493 757	493 757	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	55 985	55 985	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	805 358	805 358	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	44 118	44 118	
TOTAL GENERAL	1 406 114	1 399 218	6 896
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	2 707 123			2 707 123
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	4 503 539	566 039	2 812 500	1 125 000
Emprunts et dettes financières divers	32 031	32 031		
Fournisseurs et comptes rattachés	341 472	341 472		
Personnel et comptes rattachés	172 593	172 593		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	131 529	131 529		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	89 871	89 871		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	12 659	12 659		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 107 326	3 107 326		
Groupe et associés	6 428 894	6 428 894		
Autres dettes	1 078	1 078		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	17 528 115	10 883 492	2 812 500	3 832 123
Emprunts souscrits en cours d'exercice	11 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 500 000			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières CREANCES Créances clients et comptes rattachés Autres créances (dont avoirs à recevoir :) VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	7 414
TOTAL	7 414

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes (dont avoirs à établir :)	210 662 8 135 56 680 260 760
TOTAL	536 237

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	44 118	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	44 118	

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Montant brut	Durée d'amortissement	Cumul amortissement
Charges différées			
Frais d'acquisition des immobilisations	450 770	5 ans	86 850
Frais d'émission des emprunts	102 398	7 ans	13 983
Charges à étaler			
TOTAL	553 168		100 833

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	1	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	8 804 439 ^(*)	1,00
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	8 804 440 ^(*)	1,00

(*) dont 8 802 440 actions ordinaires et 2 000 actions M

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	
Ventes de produits finis	
Prestations de services	978 304
TOTAL	978 304

Répartition par marché géographique	Montant
France	978 304
Etranger	
TOTAL	978 304

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	-644 044	
Résultat exceptionnel (et participation)	-86 850	
Résultat comptable	-730 894	

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés : • Complément de prix GEOCONCEPT selon réalisation des conditions souscrites avec le vendeur, payable au plus tard en 03/2023 • Complément de prix GEOCONCEPT selon réalisation des conditions souscrites avec le vendeur, payable au plus tard en 2027 entre zéro et 2 127 072 euros • Nantissement de compte de titres financiers DANEM au bénéfice de la Banque Populaire • Nantissement de compte de titres financiers B&B MARKET au bénéfice de la Banque Populaire	1 250 000 Maximum 2 127 072
TOTAL	3 377 072
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
TOTAL	6	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Total
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité	3 608	77 944	81 552
TOTAL	3 608	77 944	81 552

En référence à la recommandation n°2013-02 du 7 novembre 2013 de l'ANC, il a été procédé à l'évaluation des engagements retraite et avantage similaire.

Hypothèses retenues :

Catégorie	Age départ	Taux de charges	Turn over	Table mort.	Convention collective
Cadre	60 – 67 ans	45%	Faible	INSEE 2021	3018 – bureaux d'études techniques
Non Cadre	60 – 67 ans	38%	Faible	INSEE 2021	3018 – bureaux d'études techniques

Taux d'actualisation : 0,98%

Ventilation des départs à la retraite : départ volontaire 100%

Mise à la retraite par l'employeur : 0%

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Primes d'émission, réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
DANEM	40 837	321 632	100%	2 913 018	2 913 018	797 944		4 465 747	257 794	
B&B MARKET	482 167	487 620	100%	6 663 855	6 663 855			2 549 964	- 5 585	
GEOCONCEPT	821 161	5 275 394	100%	17 205 092	17 205 092			9 425 526	536 817	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

NOMADIA Group.
Société par actions simplifiée au capital de 8.804.440 euros
Siège social : 40, rue Eugène Dupuis – (94000) CRETEIL
R.C.S. CRETEIL 884 911 116

(la « **Société** »)

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-deux,
le trente juin, à 18 heures

La collectivité des associés de la Société (ci-après les « **Associés** ») se sont réunis en assemblée (l'« **Assemblée** ») par visioconférence, sur convocation régulière du Président.

Il a été dressé une feuille de présence signée par les Associés présents ou représentés et certifiée sincère et exacte par le Président, et qui permet de constater que l'Assemblée, réunissant le quorum prévu par les statuts, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Fabien BREGET, préside l'Assemblée en qualité de président de la Société (le « **Président** »).

Monsieur Arnaud ROUGAGNOU, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué est absent et excusé.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- Le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le rapport général et le rapport spécial du commissaire aux comptes ;
- Un exemplaire des statuts de la Société à jour ;
- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Le projet du Texte des résolutions.

Le Président déclare ensuite que l'Assemblée est habilitée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion du Président sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et des rapports du commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021; Approbation, le cas échéant, des charges non déductibles ; Affectation du résultat de l'exercice ;
- Quitus au Président et au commissaire aux comptes ;
- Identification et approbation, le cas échéant, des conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce, intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; et
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Il est procédé au vote des résolutions par l'Assemblée dans les termes et conditions des Statuts.

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2021 ; Approbation, le cas échéant, des charges non déductibles ; Affectation du résultat de l'exercice

L'Assemblée, connaissance du rapport de gestion sur les comptes annuels, approuvent ledit rapport, ainsi que le bilan, le compte de résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2021, de même que toutes les opérations qu'ils traduisent et desquelles il résulte, pour ledit exercice, une perte de 730 894,17 euros.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte du fait que la Société n'a effectué aucune dépense ou charge visée à l'article 39-4 dudit Code et n'a donc supporté aucun impôt supplémentaire à ce titre.

L'Assemblée, décide d'affecter la perte de l'exercice de 730 894 euros au compte « Report à Nouveau » qui s'élèvera après affectation à (730 894,17) euros.

La Société clôturant son premier exercice, aucun dividende n'a été précédemment distribué .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Quitus au Président et au commissaire aux comptes

L'Assemblée donne au Président et au commissaire aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation, le cas échéant, des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

L'Assemblée, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes ainsi que du rapport de gestion, prend acte, conformément à l'article 227-10 du code de commerce, des conventions intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

Pouvoirs

L'Assemblée décide de conférer tous pouvoirs au porteur de l'original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités requises par la Loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, lequel, après lecture, a été signé par le Président.

DocuSigned by:

BFC130E8DB9E42C...

Le Président
Monsieur Fabien Breget

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

*Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris*

NOMADIA GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 8 804 440 €

Siège Social : 40, Rue Eugène Dupuis
94000 CRETEIL

RCS CRETEIL 884 911 116

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DU PREMIER EXERCICE DE 18 MOIS CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

*Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris*

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DU PREMIER EXERCICE DE 18 MOIS CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société par actions simplifiée **NOMADIA GROUP** relatifs au premier exercice de 18 mois clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **NOMADIA GROUP** à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er juillet 2020 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Comme indiqué dans la note « Immobilisations financières » de l'annexe, votre société procède à des estimations comptables dans le cadre habituel de la préparation de ses états financiers, qui portent notamment sur la valorisation des titres de participation, inscrits à l'actif du bilan pour une valeur de 26 782 k€. J'ai revu les hypothèses retenues et vérifié que ces estimations comptables s'appuient sur des méthodes documentées conformes aux principes décrits dans la note de l'annexe. J'ai procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations et je me suis assuré de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 juin 2022

Arnaud ROUGAGNOU



*Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris*

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

*Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris*

NOMADIA GROUP

Société par actions simplifiée au capital de 8 804 440 €

Siège Social : 40, Rue Eugène Dupuis
94000 CRETEIL

RCS CRETEIL 884 911 116

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

**Assemblée générale d'approbation des comptes
du premier exercice de 18 mois clos le 31 décembre 2021**

Arnaud ROUGAGNOU

Commissaire aux Comptes

*Membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de Paris*

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes
du premier exercice de 18 mois clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de la société **NOMADIA GROUP**,

En ma qualité de Commissaire aux comptes de la société par actions simplifiée **NOMADIA GROUP**, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GENERALE INTERVENUES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULÉ

J'ai été avisé des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

❖ **Avec la société ALTANA représentée par son Président, Monsieur Maxence RADIX, qui est également membre du Conseil de Surveillance de votre société :**

- Une première convention de prestation de service a été signée entre les deux sociétés en date du 7 septembre 2020, modifiée par un avenant signé en date du 7 janvier 2021, aux fins de conseiller votre société dans la stratégie de développement du Groupe DANEM et l'accompagner dans des missions d'ingénierie financière et notamment dans la recherche et la réalisation de croissances externes.

Au titre de cette convention, une rémunération forfaitaire annuelle est prévue à hauteur de 20 000 € pour l'exercice 2020 et de 30 000 € pour l'exercice 2021. A partir de 2022, le forfait annuel sera ajusté en fonction des prestations de services effectivement fournies par le prestataire pour la période annuelle concernée.

- Une seconde convention de prestation de service a été signée entre les deux sociétés en date du 7 juillet 2021, aux fins de conseiller votre société et de l'assister dans l'intégration de la société GEOCONCEPT et de ses filiales dans le groupe NOMADIA GROUP à compter du 29 avril 2021.

Au titre de cette convention, une rémunération forfaitaire annuelle est prévue à hauteur de 30 000 €. A chaque date d'anniversaire de la convention, le forfait annuel sera ajusté en fonction des prestations de services effectivement fournies par le prestataire pour la période annuelle concernée.

Au titre de ces deux conventions, une charge d'exploitation a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à hauteur de 90 384 €.

❖ **Avec la société CERVINVEST 4478 représentée par son Président, Monsieur Marc-Antoine JANNY, qui est également membre du Conseil de Surveillance de votre société :**

- Une première convention de prestation de service a été signée entre les deux sociétés en date du 7 septembre 2020, modifiée par un avenant signé en date du 31 décembre 2020, aux fins de conseiller votre société dans la stratégie de développement du Groupe DANEM et l'accompagner dans des missions d'ingénierie financière et notamment dans la recherche et la réalisation de croissances externes.

Au titre de cette convention, une rémunération forfaitaire annuelle est prévue à hauteur de 20 000 € pour l'exercice 2020 et de 30 000 € pour l'exercice 2021. A partir de 2022, le forfait annuel sera ajusté en fonction des prestations de services effectivement fournies par le prestataire pour la période annuelle concernée.

- Une seconde convention de prestation de service a été signée entre les deux sociétés en date du 7 juillet 2021, aux fins de conseiller votre société et de l'assister dans l'intégration de la société GEOCONCEPT et de ses filiales dans le groupe NOMADIA GROUP à compter du 29 avril 2021.

Au titre de cette convention, une rémunération forfaitaire annuelle est prévue à hauteur de 30 000 €. A chaque date d'anniversaire de la convention, le forfait annuel sera ajusté en fonction des prestations de services effectivement fournies par le prestataire pour la période annuelle concernée.

Au titre de ces deux conventions, une charge d'exploitation a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 à hauteur de 90 384 €.

Fait à Paris, le 28 juin 2022



Arnaud ROUGAGNOU
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris